

# Paradoxe(s)

compagnie Pamela Ravassard - Henri Dalem

14 rue de Valoreille

25380 Droitfontaine - Belleherbe

[contact.paradoxes@gmail.com](mailto:contact.paradoxes@gmail.com) - 06 44 34 75 53

Comme l'an passé, la compagnie lance un appel à tous ceux - particuliers et entreprises - qui souhaitent soutenir financièrement notre présence au Festival d'Avignon.

Pourquoi nous relancer dans l'aventure ? Parce qu'elle a été couronnée de succès en 2012: le public était au rendez-vous pour *Femmes de fermes*, couronnées par le Prix « coup de cœur » de la presse. Il faut donc construire l'avenir sur cette réussite en montrant maintenant notre première création, *Le mot "progrès"*... de Visniec avec un triple objectif :

- aller à la rencontre du public et des professionnels avec ce spectacle encore peu joué (dans l'espoir d'une tournée à venir),
- renforcer la notoriété de la compagnie au plan national,
- sensibiliser des programmeurs à notre travail dans la perspective de notre prochain projet : *Oedipe à Colone*.

Mais Avignon coûte cher : rémunération des artistes, de l'équipe technique et administrative, transports, restauration, hébergement, communication... Durant un mois, 9 personnes vont travailler sans relâche pour jouer et faire venir public et professionnels. Or à Avignon, impossible de rentrer dans ses frais avec la billetterie. Il faut compter sur les ventes ultérieures du spectacle, sur les subventions (Ministère de la Culture (DRAC Franche-Comté), la Région Franche-Comté et le Département du Doubs) et sur le mécénat.

Le mécénat, à titre individuel ou entrepreneurial, c'est la possibilité d'aider des artistes dans des conditions fiscales avantageuses, et de leur témoigner ainsi un soutien concret. Comme *Paradoxe(s)* est une association reconnue d'intérêt général, ces dons que sont déductible à 66% de vos impôts dans la limite de 20% de vos revenus imposables (et 60% sur l'IS pour les entreprises, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT).

N'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus de précisions. Les donateurs bénéficient en outre de certains avantages :

- tarifs et placements privilégiés,
- informations régulières sur l'activité de la troupe,
- possibilité d'assister à certaines répétitions et de rencontrer les comédiens
- invitation aux événements organisés en marge des spectacles (conférences, lectures, concerts...)

---

## Déclaration de don

Je soussigné(e).....

adresse .....

fais don à *Paradoxe(s)* d'une somme de .....€

Fait à ....., le ..... 2013

Signature

A retourner rempli et signé avec le règlement par chèque à : **Paradoxe(s), 14 rue de Valoreille, 25380 Droitfontaine-Belleherbe**. Vous recevrez sous 3 mois une attestation pour la déduction fiscale.